

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



P O E S I E .

A MA SŒUR LÉOCADIE.

EN LUI OFFRANT UN PETIT PRÉSENT.

Ce don est trop petit pour devenir l'emblème
De mes sentiments envers toi ;
Accepte le pourtant, il vient d'un cœur qui t'aime ;
A ce titre, ô ma sœur, il est digne d'un roi.

Peut-être, quel que jour, le désir qui me presse
Aura de plus dignes effets ;
Mais aujourd'hui, privé des dons de la richesse,
Je ne puis qu'enfant de stériles souhaits.

Pour être généreux dans l'avenir j'espère.....
Mais que pourrai-je donc, plus tard ?
Tu me fus un soutien, une seconde mère ;
Pour ce bienfait l'argent vaudrait-il un regard ?

Non, non, je le vois trop, je suis dans l'impuissance
De m'acquitter, ma bonne sœur ;
Te contenterais-tu de ma reconnaissance ?
Oh ! tu pourras alors la lire dans mon cœur !

M.

L'ADOLESCENT.

Omni tempore sui vestimenta tua candida. Eccl. IX. 8.

Jeune homme tu ne fais que sortir de l'enfance,
Sous ta figure encore une aimable innocence
Laisse tous ses attraits.
Ton air naïf et doux, ton front pur et candide,
Et ton regard ami, ton œil toujours limpide,
Divinisent tes traits.

Sur tes lèvres toujours règne un charmant sourire.
Tu ne sais pas encore l'art affreux de médire

Ou de calomnier.

Tu ne peux pas tromper, tu n'attristes personne,
Car ton âme ingénue est trop pure et trop bonne
Pour mentir ou railler.

Tu ne sais pas le mal, et puis tu crois encore
Que tous les cœurs sont bons, et que chacun abhorre
Ce que l'on doit haïr.
Souvent des gens pervers font mal en ta présence,
Mais tu ne comprends pas ; ta sublime innocence
Semble alors te couvrir.

Ton front pur et serein, la blancheur de ton âme,
Ta bouche qui jamais n'exhale un mot de blâme,
M'ont enchanté, crois-moi
Ah ! la vertu toujours, apparaît si charmante,
Et l'homme si souvent cherche une âme innocente !
Mais je tremble pour toi.

Mille dangers, hélas ! sans cesse t'environnent :
Le méchant veut faner les fleurs qui te couronnent,
Et tu ne le sais point.

Il veut mettre à ton front le stigmate du crime,
Mais, ignorant toujours le dessein qui l'anime,
Tu ne fuis pas au loin.

Jeune homme perdrais-tu la beauté de ton âme ?
Verrait-on dans ton cœur entrer l'impure flamme
Qui brûle le méchant ?

Te verrait-on un jour, souiller ta face d'ange
Dans l'infecte limon et dans l'impure fange ?
Plutôt meurs à l'instant !

Prends donc garde jeune homme aux amis qui t'en-
[torent ;
Si pour te perdre hélas ! des cœurs méchants recou-
[rent
A mille affreux moyens,
Comme de vils serpents évite-les sans cesse.
Regarde vers le ciel et prie avec tendresse
Car là sont tes soutiens.

M.

TRIOLET.

—
AU MENTEUR.

Mon ami vous mentez souvent,
C'est une honteuse coutume
Je vous ai dit bien doucement :

Mon ami vous mentez souvent ;
Je vous répète hardiment,
Bien que votre courroux s'allume :
Mon ami vous mentez souvent,
C'est une honteuse coutume.

M.

PEAU NEUVE.

Il ne manque pas de gens qui se demandent encore comment il se fait que Louis Rancour, jadis sans sous ni maille, soit devenu un bon bourgeois ayant pignon sur la rue, vitrine et étalage qui annoncent une industrie prospère.

Comment un simple raccommodeur de violons a-t-il pu se créer un fond roulant qui amène de droite et de gauche des écus blancs dans sa bourse ?

Le nombre des gens qui ont des yeux et qui ne voient point étant illimité, rien d'étonnant que l'on se passe à la ronde cette tant naïve question. Laissons parler le père Tranquille qui en sait long sur l'histoire de tous les personnages de notre ville :

Louis Rancour ! Bah ! une belle affaire ! Le secret de sa réussite est facile à connaître, et comme dit le monde : la lettre en est grosse.

—Elle est peut-être trop grosse, c'est pourquoi personne n'en voit le bout.

—Malin ! c'est de l'esprit à la mode du jour que vous faites-là. Etudiez plutôt les faits et gestes de Rancour : ça vous mènera plus sûrement et plus loin.

—Et d'abord, comment a-t-il commencé sa fortune, car vous savez qu'il est riche, sinon beaucoup, du moins assez.

—A vingt-cinq ans, lorsque je le vis pour la première fois, il gagnait le plus clair de son revenu à gratter du violon dans les bals à l'huile. Vous voyez que ça n'était pas le diable. Il avait toutes les grâces de son état : vie ennuyée, habits râpés, dettes, et le reste à l'avenant. Il est vrai que de temps à autre un violon, un accordéon, un bout de flûte lui étaient confiés pour réparation, mais il ne gagnait de ce côté à peu près que le prix de son tabac. Bref, un rien qui vaille, semblait valoir autant que Louis Rancour et personne n'aurait parié cent sous sur son avenir, non qu'il eut des vices ou autres empêchements de cette nature, mais parce que sa « profession » comme il l'appelait ne paraissait pas devoir lui permettre de battre monnaie, ni bientôt ni plus tard. Un incident vint changer la destinée de cet homme.

—Contez-moi ça, je vous prie, on rapporte que vous l'avez protégé autrefois.

—Tant qu'il a eu besoin de protection, je l'ai protégé, mais c'était à peu de frais, vous allez voir : Un jour que j'avais brisé la poignée de ma canne non loin de la maisonnette où demeurait Rancour, j'entrai chez lui pour demander s'il n'aurait pas une goutte de colle-forte à mettre dans la cassure.

Je m'attendais à voir un établi, une table quel-

conque chargée des outils et ustensiles propres aux travaux de raccommodage que Rancour exécutait d'ordinaire. Rien de tout cela ne se montra à mes regards. La chambre était pauvre et n'avait qu'une chaise, un lit, une armoire, un coffre et un petit escabeau sur lequel Rancour travaillait en ce moment à dégrossir au couteau la vis un peu forte d'un violon. Il fut fort embarrassé de me procurer un peu de colle, car me dit-il, il n'en préparait que lorsque la pratique donnait, c'est à-dire rarement.

—Vous ne travaillez donc pas constamment, lui dis-je. A quoi cela tient-il ?

—Le manque d'ouvrage, monsieur, le manque d'ouvrage. Tous les articles à réparer d'un peu de conséquence vont aux ateliers de Montréal. Notre ville et les dix ou douze villages qui l'entourent ne fourniraient sans cela de quoi gagner largement ma vie. Il faut vous dire aussi que personne ne m'a enseigné le métier, par conséquent que je n'ose pas trop entreprendre certains morceaux difficiles, et en outre je suis privé d'outils, n'ayant que ces deux ou trois objets sous la main.

En disant cela, il me désignait un couteau de poche, une vrille, un petit marteau et une boîte de carton dans laquelle se trouvaient diverses pièces enlevées à de vieux accordéons et que l'on espérait faire servir à quelque remontage.

—Mon brave garçon, lui dis-je, vous n'avez donc ni établi, ni étai, ni rabot, ni virebrequin, ni scies. Il vous manque des ciseaux, des gouges, des bédannes, un tour, un compas, une équerre, des limes, un fourneau pour la colle, et enfin d'autres outils dont les noms m'échappent ou ne me sont pas connus. Que ne vous les procurez-vous ?

—C'est trop de frais pour rien. La pratique ne vient pas ; elle a pris l'habitude de se diriger vers Montréal.

—Eh bien, il faut lui faire contracter l'habitude de venir à vous. Voilà l'affaire. Il suffit pour cela de vous mettre en état de travailler à la satisfaction du public.

—Je ne demande pas mieux !

—Si vous voulez prendre la tâche à cœur, je vous aiderai. Les outils vous seront fournis à mes frais, c'est le plus important, si je ne me trompe. Il vous faudra canifs, traçoirs, racloirs, pointe-aux-âmes, pinces à barres, les pincettes et la lousse...

—Pardonnez-moi de vous interrompre, mais il me semble que vous connaissez le métier mieux que moi. Rien qu'à vous entendre nommer ces outils...

Bah ! cela n'est pas difficile, j'ai chez moi un livre sur l'art du luthier dans lequel vous trouverez encore bien d'autres choses ! Par exemple, savez-vous composer les colles ?

— J'avoue que non. Je les achète.

— Vous pourriez les fabriquer au tiers du prix qu'elles vous coûtent. Mon livre en contient la recette. Enfin, pour piquer au plus court si vous voulez étudier votre partie, je vous prêterai les livres nécessaires et je vous ferai crédit pour les instruments indispensables. Mais il faudra travailler !

Les quatre derniers mots furent prononcés avec un soulignement de voix, de tête, d'yeux et d'épaule calculé pour produire un grand effet sur l'ouvrier.

— Ah ! monsieur, ne craignez pas ! J'ai attendu cette chance trop longtemps pour la perdre !

Bien entendu, continua le père Tranquille, je ne lui prêtai rien. J'attendis. Les hommes sont ainsi faits que tout ce qui leur vient facilement ne leur semble valoir que très-peu de chose. Il est bon de laisser travailler le désir, et l'homme s'impatiente.

Rancour s'impatientait apparemment, car un Dimanche il arriva chez moi tout drôle pour me rappeler ma promesse. Il voulait avoir les livres dont je lui avais parlé.

— Les voilà, mon garçon, lui dis-je. Lisez-les avec soin, puis venez m'en donner des nouvelles. Nous verrons ce qu'il y aura à faire.

Mes livres furent deux mois absents. Le jour où il me les rapporta je questionnai Rancour.

— Saperlotte, me dit-il, vous n'avez pas d'idée du changement que cette lecture a produit en moi. Je sais maintenant une foule de choses dont j'ignorais le premier mot. C'est tout un métier que j'ai appris. Cependant si je me mets au travail, j'aimerai à consulter souvent ces volumes.

— Rempportez-les. Ils vous ont appris un métier ; en travaillant vous en ferez un art, car je vois à votre langage que vous avez cet état à cœur.

Et Louis Rancour se mit à l'œuvre. Il commença par aller de porte en porte solliciter de l'ouvrage et obtint quelques pièces à réparer. Tout novice qu'il était aux yeux de chacun de nous il n'en était pas moins heureusement doué par la nature, et tout grossiers qu'eussent été les instruments dont il s'était servi jusque là, sa main et son coup d'œil n'en avaient pas moins acquis une dextérité et une justesse étonnante. Avec vingt piastres, je lui procurai les outils de première nécessité.

Au bout de six mois, j'entendis parler du luthier par la ville. On le disait expert, pas mal adroit du tout — et pour preuve l'on citait la clarinette du professeur de notre musique indépendante qu'il avait guérie d'un enrouement chronique ; la harpe de mademoiselle Clairvoix qu'il avait entièrement démontée, grattée vernissée, collée, et remise à neuf ; la guitare du petit barbier Champounet à laquelle il avait donné un son ravissant, sans compter qu'il avait fourni lui-même les cordes. Ceci me rappelle que l'un

des premiers soins de Rancour avait été de consacrer toutes ses recettes à augmenter son outillage, et qu'il commençait déjà à vendre les objets accessoires des instruments de musique, tels que cordes, archets, vis à violon, anches de clarinette, etc. On voit par là qu'il était bien l'homme de son état. Du reste, économe, il ne s'était rien acheté pour sa personne, pas même une cravate.

Au bout de deux ans, Rancour avait fortement ébranlé le public en sa faveur. On tenait encore pour Montréal, par-ci par-là, mais en partie par esprit de routine, et en partie parce qu'il existe (et il en existera toujours) des sots qui veulent que tout ce qui sort de chez eux soit mauvais.

Trois ans après notre première entrevue, le luthier avait une clientèle qui le faisait vivre à l'aise et son commerce allait en grandissant. Il s'était mis au complet. J'allai le voir, il me montra ses outils, ses appareils. Il avait tout étudié, et on peut dire tout approfondi dans son art. Les instruments à cordes, et à soufflet n'avaient plus de secrets pour lui. Ils les disloquait et les remettait à neuf que c'était merveille. Les pièces brisées à jamais ou qu'il fallait remplacer il les remplaçait de main sûre et faites de bons matériaux. Les essences de bois qui sont les plus propres à la construction de chaque pièce, il les connaissait ; il savait aussi quels procédés employer pour leur donner le degré de perfection de la grande fabrique.

Il avait confectionné des modèles servant à donner la forme nécessaire aux différentes parties du violon. Les âmes, les chevilles, les sillets, tout était fait et posé par lui à la perfection. Il avait composé des vernis splendides, selon les prescriptions les mieux étudiées ; le polissage de ses instruments était sans réplique ; les couleurs, depuis le noir fin jusqu'à la dorure et aux fantaisies que portent les grosses pièces, il les faisait et les appliquait de main de maître. Enfin son adresse et ses connaissances étaient remarquables, — sa clientèle ne pouvait qu'augmenter.

J'attendis mes vingt piastres pendant quatre ans. Il me les apporta, ainsi que les livres, en m'annonçant qu'il s'était procuré quelques nouveaux ouvrages qui traitent de son art et qu'il allait s'abonner à une Revue de France spécialement destinée à perfectionner la petite menuiserie, la marqueterie, la lutherie, et autres branches analogues. Je le félicitai de ses succès.

Depuis, mes rapports avec lui ont cessé, faute d'occasion de nous revoir ailleurs que dans la rue en simples passants.

— C'est un bon service que vous lui avez rendu-là, père Tranquille, et à notre ville aussi. C'est autant d'argent qui nous est resté.

— Mais oui ; mais oui ! Sans cela peut-être que le pauvre homme traînerait sa misère, comme autrefois. Il a su travailler. Il a montré du cœur. Il a fait peau neuve, tant mieux.

CHARLES AMEAU.



LE JUIF ERRANT.

CONTES POUR LES GRANDS ENFANTS.

I.—LA MAISON DU VICOMTE PAUL.

On n'avait pu emmener Paul au grand dîner de la préfecture, quoiqu'il fût vicomte et très-certainement le plus important personnage de la maison. Il n'était invité ni au grand dîner ni au grand bal qui devait suivre le grand dîner. Voilà la vérité : Paul n'appartenait pas encore à cette catégorie de vieux bambins qui dînent et qui dansent à la préfecture.

Il allait prendre ses onze ans, le vicomte Paul, à la Noël. C'était un magnifique gamin, rieur et fier, qui vous regardait bien en face avec ses longs yeux de femme : des yeux d'un bleu profond, pleins de tapages et de caresses. Il était grand pour son âge, élané, gracieux : il montait supérieurement son cheval : Little-Grey, le plus joli poney de la Touraine. Son précepteur, l'abbé Romorantin, lui avait appris l'orthographe, mais pas beaucoup, et Joli-Cœur, le vieux hussard, lui montrait à tirer l'épée. Paul parlait déjà de tuer tous les Anglais de l'Angleterre ; cependant les Anglais ne lui avaient rien fait encore ; il ne connaissait pas sir Arthur !

Il voulait tuer tous les Anglais, parce qu'il était Français. Joli-Cœur admettait la solidité de cet argument. Joli-Cœur, lui, détestait les Anglais, parce que ce sont des *Angliches*, parlant très-mal le français et nés en Angleterre.

M. Galapian, homme d'affaires du colonel comte de Savray, le père du vicomte Paul, méprisait les opinions politiques de Joli-Cœur. Il disait que l'Angleterre est à la tête des nations, et qu'elle offre au monde, c'était sa phrase, " le beau spectacle d'un peuple libre ! "

Mais le vicomte Paul répondait : tais-toi, monsieur l'Addition. Les Anglais donnent le fouet à leurs soldats ! "

Vous jugez bien qu'il y avait du Joli-Cœur là-dessous !

Le vicomte Paul appelait Galapian monsieur l'Addition, parce que cet homme d'affaires, vendu aux Anglais, essayait vainement de lui apprendre l'arithmétique de M. Bezout, approuvée par l'Université.

Mme Honoré, ou plus simplement Fanchon, bonne personne du pays de Lamballe, en Bretagne, faisait aussi partie de la maison du vicomte Paul, en qualité de nourrice. C'était un simple titre. Louise de Louvigné, comtesse de Savray, belle et bonne comme un ange, avait accepté tous les devoirs, avait eu toutes les joies de la maternité. Le vicomte Paul, heureux enfant, n'avait jamais eu que le sein de sa vraie mère.

Mais Fanchon l'avait bercé. Fanchon l'aimait follement et le gâtait à faire plaisir. Fanchon

savait chanter des centaines de complaintes. En outre, dans cette noble et riche demeure, pleine de tableaux de maître, Fanchon était la seule qui possédât des images à un sou bien plus jolies que les précieuses toiles.

Après Fanchon, il y avait encore Sapajou, le petit groom ; une moitié de singe.

Et Lotte, la protégée de la comtesse Louise.

Celle-là était une jolie créature, triste et douce, mais... on l'appelait la fille du Juif errant.

Pas devant les maîtres.

II. - LES PARENTS DU VICOMTE PAUL.

Done, la petite mère du vicomte Paul avait nom Louise. Elle était la filleule du roi Louis XVIII. Le petit père du vicomte Paul, le colonel comte Roland de Savray, commandait le 3e hussards en garnison à Tours. Il avait trente-cinq ans ; sa femme avait vingt-six ans. Ils étaient beaux tous les deux et dépensaient noblement une fortune princière.

On disait par la ville, car les gens heureux sont entourés de jaloux, que, la veille de son mariage, M. de Savray était un sous-lieutenant de cavalerie, pauvre d'écus, mais riche de dettes, et grand joueur de bouillotte.

On ajoutait que la fortune de Louise, la filleule du roi, était plus brillante que solide. Ses fermiers vivaient on ne savait où.

Ces gens qui vont partout chuchotant des bavardages de mauvais augure, disaient même que ce petit vicomte Paul, élevé comme un prince, pourrait bien un jour rabattre son orgueil.

Et, chose singulière, le nom de Lotte se trouvait mêlé à ces pronostics de l'envie qui se venge. Pourquoi ?

Lotte était dans la maison par charité.

III.—COMMENT LE COMTE ET LA COMTESSE DÉSOBÉIRENT A LEUR FILS UNIQUE.

Le vicomte Paul n'étant pas invité à la préfecture, on avait dû le laisser à la maison. Ce n'était pas une mince affaire. Le vicomte Paul n'aimait pas qu'on s'amusât sans lui, et il était un peu le souverain maître dans cette opulente villa qu'on avait louée tout exprès pour lui et qui dominait, du haut de ses terrasses fleuries, le large fleuve, la levée, la ville, le lointain des vastes forêts : toute l'admirable campagne tourangelle.

L'air valait mieux ici pour le vicomte Paul. Il faut toujours tromper les tyrans. Les corymbantes chantaient et dansaient dans l'île de Crète pour empêcher Saturne d'entendre les cris de Jupiter enfant. A l'heure où la voiture attelée vint

u bas du perron attendre le colonel de Savray et la belle vicomtesse Louise pour les emmener à la préfecture, lui en grand uniforme, elle en fraîche toilette d'été, toute la maison s'était emparée du vicomte Paul, chantant et dansant comme les prêtres corybantes.

Si bien que le comte Roland et la comtesse Louise riant comme deux écoliers espiègles qui risquent l'école buissonnière, purent descendre la colline et prendre au galop la grande route qui mène à Tours, sans encourir le *veto* de leur seigneur et maître, ce superbe bambin de vicomte Paul.

Il est vrai que Louise emportait le remords de ne l'avoir point embrassé au départ.

Tout le long du chemin, on causait de lui, et plus d'une fois le sourire de la jeune mère se mouilla. C'était un enfant adoré.

Quand M. le comte et Mme la comtesse entrèrent à la préfecture, il y eut émotion. Le préfet s'agita, la préfète dépensa plusieurs sourires et alla jusqu'à demander des nouvelles du vicomte Paul. Oui, vraiment, la préfète !

Parmi les messieurs et les dames qui attendaient le potage, on causa ainsi :

—Colonel à trente-cinq ans ! dit la présidente avec une élogieuse amertume.

—Bientôt général ! ajouta la receveuse particulière, une enthousiaste.

—L'air un peu trop content de lui-même... glissa le procureur général.

—Il y a de quoi être content ! fit observer Mgr. l'archevêque.

—Deux cent mille livres de rente ! chiffra aussitôt le receveur-général

—Le crédit de sa femme... commença aigrement la maréchale de camp.

—Toujours jolie, sa femme ! s'écria la receveuse particulière.

—Filleule du roi ! ponctua M. Lamadou, commandant de la gendarmerie.

—On raconte une histoire... insinua la directrice de l'enregistrement.

—Oh ! plus d'une ! interrompit la maréchale de camp. Celle du Juif-errant est drôle !

—Et cet éblouissant colonel est joueur comme les cartes, vous savez ? fit le chef du parquet.

—On pourra bien voir une culbute ! chantèrent en chœur plusieurs voix.

Et les deux battants s'ouvrirent, laissant passer ces mots heureux :

—Madame la préfète est servie !

Sir Arthur n'avait rien dit.

IV.—CE QUE C'ÉTAIT QUE SIR ARTHUR.

C'était un Anglais très-blond, qui venait probablement de l'Angleterre. Il dépensait beaucoup d'argent, mais peu de paroles.

Il jouait gros jeu avec le colonel et valsait avec la comtesse Louise.

A Tours, en Touraine, il y avait en ce temps-là un fort bon poète qui faisait des devises pour les bonbons en chocolat. C'était la nuit que l'inspiration lui venait.

Or ce poète demeurait dans un grenier, en face de la maison de sir Arthur.

Et ce poète racontait que toutes les nuits, à minuit

sir Arthur pleurait et gémissait sur son balcon, disant : « J'étouffe ! Je me meurs ! Eloignez de moi ce fiel et ce vinaigre ! »

Les poètes ne passent pas pour avoir la tête bien solide.

Au lieu de raconter ces nigauderies, nous aurions bien mieux fait de l'avouer franchement :

Nous ne savons pas du tout ce que c'était que sir Arthur.

V.—LE PLAN DE CAMPAGNE DU VICOMTE PAUL.

On n'aurait pas pu tromper le vicomte Paul, s'il n'avait eu des occupations importantes. Le vicomte Paul était Français ; il aimait son pays. Sans mépriser les divertissements de son âge, il savait faire la part des choses sérieuses.

La grande route de Paris à Tours se poursuit jusqu'à Nantes et même jusqu'à Saint-Nazaire. Nous sommes sous la Restauration. Les chemins de fer n'existent pas encore.

La grande route se poursuivant jusqu'à Saint-Nazaire, petit port très-exposé aux entreprises des Anglais, Paul avait pensé à mettre la capitale à l'abri d'un coup de main.

Je suppose que les Anglais, commandés par Wellington, revêtu d'un habit rouge à queue de morue, fussent débarqués à Saint-Nazaire, qu'ils eussent pris Paimbœuf, Nantes, Ancenis, Angers, Bourgueil, Langeais et Luynes... Haussez-vous les épaules ? Du temps de Charles VI, et même beaucoup plus tard, les Anglais en avaient pris bien d'autres !

Enfin, ne disputons pas. Voilà le vrai : au bout du parc, il y avait un pavillon qui commandait la Loire et la route de Tours à Angers. Excellente position pour empêcher Wellington de passer ! Le vicomte Paul, secondé par Joli-Cœur et par quatre jardiniers, était en train d'élever autour du pavillon des retranchements formidables. Le colonel avait donné licence de détourner l'eau du bassin pour emplir les fossés ; Louise avait promis du canon.

Je vous prie de vous figurer Wellington et ses Anglais, tous ornés de queues rouges, débouchant par Luynes, sur l'air de *Malbrough s'en va-t-en guerre*, et marchant vers Paris. Ils ne s'attendent pas à trouver là les fortifications du vicomte Paul. Pif ! paf ! Boum ! boum ! La mousqueterie ! le canon ! Les voilà en fuite et montrant leur dos qui est si drôle !

S'échapperont-ils ? Non pas ! Le vicomte Paul s'élançait sur son poney, rejoint Wellington, l'arrête par la queue et venge le supplice de Jeanné d'Arc.

Et puis on va à Tours chanter le *Te Deum* et dîner à la préfecture. Cette fois, le vicomte Paul sera invité, je pense ! Il l'aura bien mérité !

VI.—OU LE VICOMTE PAUL SE MONTRE BON PRINCE.

Joli-Cœur travaillait avec un entrain inaccoutumé. Le comte et la comtesse lui avaient donné le mot. Les quatre jardiniers piochaient et brouettaient, que c'était merveille. Il s'agissait de revêtir un épaulelement dont la vue seule devait arrêter Wellington et lui ôter toute idée d'attaquer la forteresse du vicomte Paul.

Le vicomte Paul avait sa lorgnette de général en chef et inspectait la route pour voir si les Anglais prévenus par l'adroits espions, n'avaient pas doublé

leurs étapes, afin de le prendre au dépourvu,—avant l'achèvement des travaux.

Tout à coup le vicomte Paul poussa un cri de surprise, et ses jolis sourcils se froncèrent.

—Est-ce Wellington ? demanda Joli-Cœur.

—La calèche ! répondit le vicomte rouge de colère, la neuve ! La Brie sur le siège ! Landerneau et Lafleur derrière ! Tous trois en grande livrée ! tous trois poudrés de frais ! On m'a trahi ! Papa et maman vont dîner en ville !

Les quatre jardiniers s'arrêtèrent consternés. Joli-Cœur se gratta l'oreille.

—Mon cheval ! s'écria encore l'enfant. Je vais les rattraper !...

—Little-Grey est défermé des deux pieds de devant, répondit Joli-Cœur, qui mit, ma foi, la main au toupet, comme s'il eût salué son officier.

—Alors, je vais monter le cheval de papa.. Voyons ! qu'on m'obéisse !

Les quatre jardiniers secouèrent la tête et je ne sais ce qu'eût fait Joli-Cœur, lorsqu'à la portière de la calèche, qui tournait un coude de la route, des cheveux blonds se montrèrent, constellés de pierres qui brillaient au soleil, puis un transparent mouchoir s'agita.

—Petite mère ! s'écria le vicomte Paul en tendant les bras. Si tu m'avais demandé la permission je t'aurais dit d'aller, je t'assure ! Petit père ! Tu ne te montres pas, toi, tu as peur !

Il pleurait, mais il riait, envoyant des baisers et disant :

—Est-elle belle, maman !...J'aurais voulu voir papa avec ses croix !...Allons, méchants, amusez-vous bien ! mangez des glaces et de la crème ! dansez ! Moi, je garde la maison !

VII.—IDÉE DU VICOMTE PAUL.

Ayant ainsi parlé en étouffant un noble soupir, le vicomte Paul bénit la calèche qui disparaissait derrière les peupliers.

—A l'ouvrage ! commanda-t-il.

Les pioches piquèrent, les brouettes roulèrent de plus belle. On travailla ainsi pendant trois minutes, puis le vicomte Paul eut une bonne idée qui se formula ainsi :

—Je veux faire le dîner de la préfecture ! C'est moi qui serai papa, Lotte sera maman. M. Galapian sera le préfet, l'abbé Romorantin sera la préfète, Fanchon sera toutes les autres dames ; toi, Joli-Cœur, tu seras le général...Je veux tous les petits garçons et toutes les petites filles de la ferme pour danser jusqu'à six heures du matin...On dinera ici dans le pavillon. Que les Anglais s'y frottent ! On boira du champagne ! on racontera des histoires. Il y aura de la liqueur. Tu auras la permission de fumer !

A mesure qu'il parlait, le vicomte Paul s'animait. En prononçant ces derniers mots, il fit une dange-reuse cabriole et conclut ainsi :

—Si papa et maman se fâchent, je me ferai marin !

VIII.—FESTIN DE BALTHASAR.

Vous me croirez si vous voulez, ce fut un dîner superbe : plus beau que celui de la préfecture. Ah ! bien plus beau !

Le chef, ayant reçu les ordres du vicomte Paul,

improvisa un menu abondant et sucré pour accompagner les grosses pièces de l'ordinaire qui déjà cuisait à la broche ou dans les casseroles. Il y eut cinq services, ni plus ni moins. La nappe damassée fut mise dans le pavillon, terreur des Anglais, boulevard de la France. On dirigea une attaque sérieuse contre la cave, mal défendue par le sommelier. Bordeaux, chambertin, champagne, tout y passa. En fin de compte, on invita le sommelier.

Il n'y avait pas à parlementer. Le vicomte Paul était le maître.

L'abbé Romorantin lui-même céda de bonne grâce.

Cinq heures sonnait, heure militaire, au moment même où l'huissier criait là bas : « Madame la préfète est servie, » Sapajou, en livrée d'apparat, vint annoncer que « la soupe était sur la table. »

Il fut grondé, car le vicomte Paul savait son beau monde, mais on lui permit de prendre place parmi les petits fermiers, rangés comme des piquets et plus rouges que des coquelicots. Il promit de dire une autre fois : « Monsieur le vicomte est servi. »

Le vicomte Paul s'assit entre Fanchon, qui représentait toutes les dames, et le général Joli-Cœur. Fanchon avait apporté un énorme paquet d'images.

Vis-à-vis du vicomte était la petite Lotte, entre M. Galapian et l'abbé Romorantin.

—Enlevez la soupe ! commanda le vicomte Paul. C'est fête. On n'est pas forcé de manger le potage !

IX.—LOTTE.

Là-bas, à la préfecture, Mme. la maréchale de camp avait dit, à propos du colonel comte Roland de Savray et de Louise, sa belle comtesse, filleule du roi Louis XVIII :

—Il y a plus d'une histoire...celle du Juif errant est drôle !

Bien des gens pourront se demander quel rapport existait entre le brillant bonheur de ces jeunes époux et le maudit de la légende populaire.

Cependant il y avait là, vis-à-vis du vicomte Paul une jolie et pâle créature, douce comme le mélancolique sourire des saintes, que les gens de la maison et aussi les gens du pays appelaient « la fille du Juif errant. »

Lotte semblait avoir de huit à dix ans. Elle était grande pour cet âge. Ceux qui la connaissaient prétendaient qu'on l'avait toujours vue ainsi. Depuis longtemps, bien longtemps, elle avait toujours de huit à dix ans. Certains disaient : depuis onze ans.

Elle parlait peu. Ses grands yeux bleus rêvaient souvent. Ses cheveux d'un blond doré tombaient en masses soyeuses sur la transparente pâleur de ses joues.

Il y avait autour d'elle comme un froid,—un mystère,—une frayeur.

Seuls, la comtesse Louise et son fils Paul l'embrassaient de bon cœur.

X.—MYSTÈRE.

Et bien des choses se disaient tout bas, dans la maison, dans le pays, à Paris même, où le colonel comte de Savray était fort bien en cour.

La jeunesse du comte Roland avait été orageuse, pour employer un mot consacré. C'était un joueur effréné.

Au temps où il n'était que sous-lieutenant, Joli-Cœur l'avait trouvé pendu à un portemanteau, dans sa chambrette. Il s'était brûlé neuf fois la cervelle, — mais à moitié seulement. A Lyon, il s'était jeté dans le Rhône, un soir qu'il avait perdu et qu'il n'avait pas de quoi payer.

Après ces diverses aventures, on s'étonnait quelque peu de le voir jouir d'une santé si florissante.

Un soir, à Lamballe, dans le département des Côtes-du-Nord, où il tenait garnison, il tomba amoureux d'une jeune fille très noble et très-pauvre. C'était vers la fin de l'Empire. On se moquait beaucoup alors de Melle Louise de Louvigné, filleule de Louis de Bourbon, comte de Mittau, que les voltigeurs de Louis XV s'obstinaient à nommer le roi Louis XVIII.

En France, il ne faut jamais se moquer de personne.

Le sous-lieutenant Roland de Savray demanda la main de Louise de Louvigné et l'obtint. C'était misère et compagnie.

Ici, selon l'ordre chronologique, devrait prendre place l'histoire à laquelle Mme la maréchale de camp faisait allusion dans le salon de la préfecture : l'histoire du Juif errant.

Mme la maréchale de camp avait dit cela comme on accuse certains gens d'avoir de la corde de pendu dans leur poche.

Au lieu de dire l'histoire du Juif errant, nous allons avouer une chose singulière. Ce mot de Juif errant était sévèrement proscrit dans la maison du colonel comte de Savray. Le vicomte Paul, qui aimait de passion les légendes et qui les savait toutes, grâce à Fanchon Honoré, sa nourrice, laquelle possédait la plus belle collection d'estampes à un sou qui fût en Touraine, le vicomte Paul ignorait la légende du Juif errant.

Jamais devant lui on avait donné à son amie Lotte ce sobriquet bizarre : la fille du Juif errant.

Et un jour que dame Fanchon berçait le vicomte Paul, tout petit enfant, avec la complainte si connue :

Est-il rien sur la terre
Qui soit plus surprenant
Que la grande misère
Du pauvre...

Ce jour-là, disons-nous, la sonnette de Louise l'avait interrompue au moment où elle allait achever le quatrième vers.

Et la jeune comtesse, si douce d'ordinaire, lui avait dit sévèrement :

— Madame Honoré, si vous voulez rester avec nous, ne chantez jamais cela !

[A CONTINUER.]

HISTOIRE DE CINQUANTE ROSIERS.

I.

UN MYSTÈRE AU CHATEAU.

S'il y eût jamais au monde de femme plus économe (ses gens disaient avare) que Mme de Kerkadec, nous l'ignorons ; ce que nous pouvons affirmer, c'est qu'en 1845, dans tout le département des Côtes-du-Nord, il n'en était point qui tint la noblesse en plus haute estime.

L'orgueil du nom et un penchant déterminé pour les biens de ce monde régnaient conjointement dans son cœur, voilà le vrai ; ils y régnaient non sans conflit ni disputes, mais ce que l'une de ces passions perdait un jour, il n'était pas rare qu'elle le rattrapât le lendemain !

En 1854, au mois d'avril, un matin, M. Jahel, jardinier et sommelier de Kerkadec, causait avec Manette, sa femme, dans une salle basse du château, vaste salle ouvrant sur un parc immense, magnifiquement boisé. Dans cette salle, dont tous les meubles étaient soigneusement enveloppés de grandes housses, se trouvaient une table à écrire, une harpe et un métier à broder ; à droite, des portes d'appartements ; à gauche, la porte de l'office et celle de la bibliothèque. Manette achevait de ranger et d'épousseter ; M. Jahel se promenait autour d'elle, les mains derrière le dos, parlant en homme

qui a conscience d'une valeur, contestée peut-être, mais que rien ne saurait amoindrir à ses yeux.

Tout à coup, s'arrêtant et secouant la tête d'un air de doute profond :

— Cinquante rosiers de premier choix ! Je ne sais trop comment madame prendra la chose ! dit M. Jahel.

— Bast ! pisque ça ne li coûte rien ! répliqua philosophiquement Mme Jahel.

Ici, M. Jahel ne pût s'empêcher de s'abandonner à une longue digression sur l'inutilité des leçons d'orthographe qu'il donnait à Manette, depuis deux ans qu'il était son mari. M. Jahel avait fait ses classes, il en était fier, et souffrait de ne pouvoir rien inculquer à sa femme de ce qui concerne le verbe et l'adjectif.

— Va ! reprit-elle lorsque son seigneur fut à bout, non d'arguments, mais de souffle, quoique ignorante et mal parleuse, ça ne m'empêche pas de remplir convenablement, au manoir de Kerkadec, mon triple emploi de cuisinière, de femme de chambre et de femme de charge ! Même qu'on en jase aux alentours que je sois seule pour tout ça ! Sais-tu ce qu'on dit ? Que, si madame osait, elle vendrait elle-même au marché les fruits de son verger et les poissons de ses étangs, et que, cependant, ajouta Manette baissant la voix, elle a quelque part, dans

ce vieux château, des tas d'or, d'argenterie et de diamants, à payer tout le pays d'alentour, si elle voulait l'acheter!

—Bavardages!

—Dont je ne m'occuperai guère, si madame ne me tracassait point au jour la journée à propos du livre des dépenses!

—Cela vous apprend l'économie, madame Jahel!

—C'est-à-dire que cela me donne des envies féroces de jeter le bien qui est à nous par les fenêtres!

Par exemple, continua Manette, sans s'arrêter à un mouvement de vive improbation de son époux, ce qui étonne joliment, c'est l'hospitalité que madame accorde à ses nièces!

—Parce qu'on ignore à quel point madame a le respect du sang, répliqua Jahel! Deux Kerkadec, deux sœurs, une jeune et charmante veuve et une jeune et non moins charmante fille perdent parents et fortune, et songent à se faire institutrices dans quelque couvent! Des Kerkadec gagner leur pain! cela ne s'était jamais vu; une Kerkadec ne pouvait permettre; et madame ne l'a pas permis!

—Oh! toi, l'on sait que tout ce qui porte le nom de Kerkadec est sacré à tes yeux!

—C'est une habitude que je tiens de mes pères! Les Jahel sont jardiniers dans ce château depuis que les Kerkadec l'ont fondé. Cela remonte au treizième siècle! Mais vous ne comprenez rien à cela, ma chère!

Et Manette partit d'un franc éclat de rire.

A ce moment entra dans la salle et se vint asseoir devant la table à écrire Mme la marquise de Kerkadec elle-même, vêtue de noir et l'air affairé.

Après s'être informée de l'exécution de certains ordres donnés précédemment à Manette, et lorsque Manette se disposait à se retirer, Mme de Kerkadec la retint.

—Votre livre de dépense a été, la semaine passée, surchargé de 4 fr. 85 c., dit la marquise. De plus, dans vos compotes, vous employez du sucre blanc au lieu de sucre bis: cette innovation ne me convient point!

La mercuriale écoutée avec plus ou moins de satisfaction, Manette gagna sa cuisine, et son mari l'y aurait suivie, si la marquise ne l'eût retenu à son tour.

—Jahel, dit la marquise, avancez! A votre mine seule je vois que vous vous sentez coupable! Qu'ai-je aperçu, ce matin, dans le grand quinconce, je vous prie?

—Madame a vu?... balbutia Jahel.

—Certes! Eh bien, répondez! Qu'est-ce que c'est que ça?

—Hélas! madame, un demi-cent de superbes rosiers.

—Des rosiers, joli produit! Et qui vous a permis de planter là des rosiers? et où les avez-vous pris ces rosiers?... On est allé à St. Bricuc tout exprès pour les acheter, n'est-il pas vrai? on y a employé trois bonnes heures. On a gaspillé mon temps et mon argent! Et maintenant, sans doute, vous allez me faire un compte d'apothicaire: rosiers panachés par-ci, rosiers moussus par-là!... Monsieur Jahel, si je retenais ceci sur vos appointements, pensez-vous que je serais dans mon droit?

—Madame, ces rosiers n'ont rien coûté! C'est un présent.

—Un présent! voilà bien une autre aventure! Mais si ces rosiers sont un présent, savez vous monsieur, qu'ils vont me coûter dix fois plus cher que si vous les eussiez achetés au marché? Une Kerkadec ne saurait accepter de présent sans le rendre au centuple! Et de qui, ce présent?

—Anonyme!

—Vous dites? fit Mme de Kerkadec avec une certaine hauteur.

—Que Mme Valentine, Mlle Camille, ma femme, ni moi-même, nous n'avons pu, madame, en deviner la provenance.

—Perdez-vous l'esprit? Cinquante rosiers, tous de choix, venus on ne sait d'où! Tombés du ciel, peut-être?

—Les savants parlent de chutes d'aérolithes, madame, riposta Jahel d'un ton capable; mais, autant que je me puis rappeler ce que jadis j'ai appris, je ne sache pas qu'ils aient jamais fait mention d'averses de végétaux!

—Enfin, enfin, comment ces rosiers se trouvent-ils chez moi?

—Cela se rattache peut-être à une conversation que j'avais eue l'avant-veille avec Mme Valentine de Linval. Mme Valentine admirait nos grands arbres, l'honneur du manoir de Kerkadec, poursuivit Jahel sans se déconcerter, et je lui racontais que mon trisaïeul au service du trisaïeul de madame en avait planté une partie; de plus, que, dans un moment de publique détresse, le père de madame, sur le point d'ordonner une coupe dans ces bois splendides qui sont comme l'emblème de la noble famille de Kerkadec, préféra vendre ses chevaux et sa meute que d'y porter une hache impie!

—C'est vrai. Continuez, dit la marquise avec un sourire d'évidente satisfaction.

—Mme Valentine écoutait mes paroles non sans un extrême intérêt, lorsque, de ce ton mélancolique et charmant que madame lui connaît, elle fit la remarque qu'une chose pourtant manquait à ce séjour, qu'il y manquait des roses! Mlle Camille, avec sa pétulance habituelle, se hâta d'appuyer le dire de sa sœur, et voilà les deux jeunes dames à énumérer les sortes de roses qui avaient leurs préférences. A ce moment, quelque chose remua dans le feuillage auprès de nous!...

—Après! après! s'écria la marquise, Jahel ayant trouvé bon d'ajouter plusieurs points à son point d'exclamation.

—Ayant fait mes classes, reprit l'imperturbable Jahel, je connais mieux qu'un autre les animaux qui sont à redouter. Si c'était un serpent à sonnettes!... m'écriai-je. Ces dames se mirent à rire, bien que la supposition ne me parût renfermer en elle rien de risible, et le bruit ayant cessé, nous regagnâmes le château et n'y pensâmes plus. Oui! mais voilà que le lendemain, qui était hier, à l'heure où l'astre du jour monte à l'horizon et où je sors de mon lit, qu'aperçois-je en tas étiquetés sous mes fenêtres? Tous les rosiers dont, la veille, ces dames avaient exalté les mérites! Que faire? madame dormait encore, plus tard, il se trouva que madame était partie pour la ville avec ces deux nièces. Je ne pouvais consulter que moi, je me consultai. Ces

pauvres rosiers couchés par terre me fendaient le cœur. Je me permis de prendre une résolution, d'autant mieux que je savais de tradition certaine que, jadis, le quinconce avait été consacré à une spécialité de fleurs. Car les ancêtres de madame n'étaient pas comme madame, ils aimaient les fleurs ! Alors je me suis mis à l'œuvre. Et voilà comment les susdits rosiers se trouvent au manoir de Kerkadec.

Tout ceci paraissait à Mme de Kerkadec une singulière histoire; elle y réfléchissait et Jahel n'osait troubler sa méditation. Il s'y décida cependant, le sort des rosiers lui semblant devoir être fixé.

—Puisque vous avez passé une journée à les planter, fit la marquise, croyez-vous que je veuille vous faire perdre une autre journée à les déplanter ? Envoyez-moi mes nièces !

Et les réflexions de la marquise reprirent leur cours. Elle se demandait non sans crainte et sans ennui, car elle était l'ennemi de toute intrigue, si l'une ou l'autre de ses nièces ou toutes les deux n'en savaient pas sur les rosiers un peu plus long qu'il ne lui aurait convenu.

Elle fut tirée de sa soucieuse rêverie par l'entrée dans la salle basse de Mlle Camille de Kerkadec, la plus jeune de ses deux nièces, charmante espiègle de dix-huit ans, que l'on aurait pu prendre pour la personnification du sourire, tant sa gentille personne était souriante et avenante. Mlle Camille arrivait du jardin, et son aimable visage rayonnait de plaisir.

—Ma tante, s'écria-t-elle, dès qu'elle se trouva en présence de la marquise, la Bretagne est toujours le pays des fées ! Quelqu'une bien certainement s'est attardée dans votre parc ! On y parle tout haut de ses innocents désirs et, soudain, les innocents désirs se voient exaucés !

—Vous faites allusion aux rosiers ? demanda la marquise, étudiant la physionomie de Camille.

—Est-ce assez adorable ? riposta l'étourdie. Il ne manquait que cela à Kerkadec. Il n'y manque plus rien !

—Puisque, pour obtenir, selon vous, il ne s'agirait que de souhaiter, reprit la marquise, souhaitez donc un peu, je vous prie, que votre fée ou votre gnome me révèle les noms et qualités de ceux qui, à votre exemple, se sont permis de trouver qu'il manquait quelque chose au manoir de Kerkadec !

—Oh ! ma tante, je le souhaite de tout mon cœur ; vous ne pouvez pas le désirer plus que moi, j'en ai rêvé cette nuit !

A l'accent de Camille, il était impossible de mettre sa franchise en doute; elle ne savait rien. La mauvaise humeur de Mme de Kerkadec n'en diminua pas cependant, et cherchait à s'épancher. Se dirigeant alors vers le métier à broder de Camille, la marquise voulut examiner où en était le travail de la jeune fille. C'était une aube destinée à M. le curé. Camille aurait désiré esquiver l'examen. Il faut s'y résigner. Depuis trois jours, le travail n'avait pas avancé d'un point ! Le regard sévère de Mme de Kerkadec interrogea sa nièce. Celle-ci, interdite au premier abord, recouvra pourtant son aplomb.

—Hier, ma tante, répondit-elle triomphante, vous nous avez emmenés à Saint-Brieuc !

—Et, avant-hier ?

—Il a fait si beau, ce jour-là, ma tante !

—Ne travaillez-vous que quand il pleut ?

—Ma tante, ces premiers rayons d'avril ont en eux des séductions auxquelles, je vous assure, il est absolument impossible de résister ! Vous êtes là, bien sagement, devant votre métier, votre sœur prélude à sa harpe, tout indique que l'étude et le travail vont se partager votre journée; point du tout, un rayon d'avril se glisse par votre fenêtre ou par votre porte entr'ouverte; ce n'est d'abord qu'un filet de lumière qui vous égaye le cœur sans que vous y fassiez une grande attention; mais il s'élargit, il s'étend, il vous gagne, il vous caresse et vous dit, en se jouant sur vos doigts et sur votre aiguille : « Tu ne sais donc pas que les bourgeons d'hier sont aujourd'hui de belles feuilles vertes, que les grandes fleurs blanches des fraisiers se sont épanouies ce matin, et que les petits des fauvettes sont éclos ?... » Faites donc la sourde oreille à de semblables discours ! L'aiguille vous échappe des doigts, vos pieds bondissent; on se trouve dans le parc on ne sait comment, et la journée se passe à regarder les beaux arbres verdissant, les fraisiers blanchissant et les petits des fauvettes gazouillant !

—Et M. Jahel bavardant ! ajouta Mme de Kerkadec. Dorénavant, mademoiselle, poursuivit-elle, vous voudrez bien me mettre de tiers dans vos équipées pastorales ! Quant à aujourd'hui, faites moi la grâce de vous placer à votre métier. Il n'est ni sémant ni sain qu'une fille de votre âge soit sans cesse à courir, l'oreille ouverte à tous les échos et les pieds dans la rosée !

En vain les grands arbres de Kerkadec se penchaient comme pour regarder dans la salle basse et engager Camille à la rébellion; il fallut obéir ! On se posta à son métier, non de très-bonne grâce, et Mme de Kerkadec se mit à visiter les papiers qui couvraient sa table.

—J'avais fait demander votre sœur aussi bien que vous, reprit la marquise au bout de dix minutes, pourquoi ne vient-elle pas ?

—Je ne sais, ma tante, répondit Camille.

—Où est Valentine ?

—Je ne sais, dans le parc, peut-être.

—Décidément, vous êtes toutes les deux possédées du démon de la promenade, fit la marquise, abandonnant ses comptes et descendant au jardin avec le dessein d'y surprendre la jeune veuve; mais alors que Mme de Kerkadec disparaissait d'un côté, une porte s'ouvrait doucement à droite, et livrait passage à Mme Valentine de Linval, cette autre nièce de la marquise, à laquelle, ainsi qu'à sa sœur, le château de Kerkadec avait ouvert ses grilles armoirées.

—Tu étais là ! s'écria Mlle Camille, trouvant le prétexte bon pour quitter son métier; et ma tante qui te cherche !

—J'ai entendu ma tante parler des rosiers, répliqua Mme de Linval, dont la physionomie douce contrastait remarquablement avec le minois éveillé de sa sœur; et, sans me rendre bien compte des motifs qui me faisaient agir, j'ai préféré n'entrer ici qu'alors qu'elle ne s'y trouverait plus.

—Sans te rendre bien compte des motifs qui te faisaient agir ? répéta Camille, se gênant un peu pour railler légèrement son aînée.

Il est vrai que Mme de Linval n'était son aînée que d'un an.

—Vas-tu recommencer à me tourmenter ? demanda Valentine à sa sœur.

Valentine s'était assise. Camille s'appuya sur le dossier de son siège, et ses boucles blondes vinrent se jouer sur les nattes brunes de Valentine ; ce qui formait un tableau charmant.

—Te tourmenter ! par exemple ! reprit Camille. Dieu me garde de te dire que, ce matin, comme depuis huit jours, tous les matins, j'ai entendu les pas discrets de deux beaux chevaux alezans de l'autre côté de nos pièges à loup !

Valentine se leva. Camille ne changea pas de posture ; seulement elle suivit sa sœur de son regard brillant et malin.

—Des chevaux alezans ! s'écria Mune de Linval ; vous les avez donc regardés ?

—Si tu fais la grande sœur, si tu me grondes, je me tais, répondit Camille.

—Mais enfin, pour savoir qu'ils sont alezans...

—Eh bien, il a suffi d'une lame de persienne à peine levée et de quelque feuillage écarté par le vent. Le hasard est de moitié dans la besogne.

Valentine ne put s'empêcher de sourire. Camille se hâta d'en profiter.

—Ils étaient deux, poursuivit-elle rapidement, un brun et un châtain clair.

—Tu disais alezans ? interrompit Valentine, s'amusant à son tour aux dépens de sa sœur.

—Tu sais bien de qui je parle, repliqua la jeune fille. Tous deux de mine honnête et distinguée, continua-t-elle, avec des vestes de chasse, de grandes guêtres et de délicieuses petites casquettes. Quatre lévriers gris de fer, élégants et superbes, les accompagnaient.

—Et le vent t'a tenu le feuillage entr'ouvert suffisamment de temps pour voir tout cela ?

—Mon Dieu oui !

A cette affirmation, faite de l'air le plus ingénu, Valentine secoua la tête, s'assit derechef et fit asseoir sa sœur auprès d'elle.

(A CONTINUER.)

HYGIENE GENERALE DE LA PEAU.

(Suite.)

Le calorique rayonnant d'un fourneau, d'un feu très-vif, produit le même effet que les rayons solaires. Les ouvriers chauffeurs ont la peau aussi hâlée que les travailleurs de la campagne qui affrontent les ardeurs du midi.

Le froid intense brunit également la peau. Ainsi, les deux extrêmes du froid et du chaud produisent, sur la peau, des effets à peu près semblables. C'est pourquoi les peuples des régions équatoriales offrent, hormis quelques différences, la même teinte que les peuplades des cercles polaires.

Les gens du monde voient un effet tout naturel dans le hâle par influence solaire ; mais il se rend difficilement compte du même effet produit par l'influence du froid. En voici la raison physiologique :

Le froid intense agit d'abord sur la circulation capillaire de la peau, qui est plus ou moins ralentie, selon le degré d'intensité. Ce ralentissement circulaire diminue les sécrétions sous-épidermiques et quelquefois les suspend. Lorsque la personne ainsi exposée au froid rentre dans un lieu chaud, la réaction ne tarde pas à s'opérer ; alors la circulation et les sécrétions de la peau, momentanément suspendues, se rétablissent avec d'autant plus d'activité que le froid a été plus intense, et la sécrétion de l'humeur pigmentaire s'accroît en raison de cette activité. Or, si une augmentation d'épaisseur donne à l'humeur pigmentaire une teinte plus sombre, il arrive nécessairement qu'elle se montre à travers l'épiderme diaphane, de même qu'un corps placé sous une feuille transparente.

Des moyens propres à enlever le hâle.—Les vieux livres qui traitent de la cosmétique sont remplis de recettes contre le hâle ; le moindre inconvénient de ces recettes plus ou moins compliquées, plus ou moins bizarres, se trouve dans leur complète stérilité, lorsque, toutefois, elles n'endommagent pas la peau.

Il existe deux moyens rationnels de détruire le hâle : le premier consiste à priver la peau, pendant plusieurs jours, du contact de la lumière, et de la saturer d'humidité en appliquant sur la partie un cataplasme de farine émoullente ; ce cataplasme doit être renouvelé chaque fois qu'il commence à se sécher.—Le second moyen, beaucoup moins incommode que le premier, n'exige que l'application d'un masque de pâte composée de parties égales de farine de seigle et de lin, que l'on garde plusieurs jours de suite. Ce masque était devenu, chez les anciennes dames romaines, d'un usage indispensable. Les patriciennes et les élégantes de Rome portaient tous les jours, dans leurs maisons, un enduit cosmétique sur le visage ; elles appliquaient et enlevaient ce masque, de même que nos élégantes parisiennes passent et quittent leur robe de chambre. Les dames vénitiennes se couvrent encore aujourd'hui le visage d'un masque à peu près semblable, pour conserver la fraîcheur de leur teint.—Les marchands d'esclaves qui fournissent les harems d'Orient ont l'habitude de faire voyager les jeunes femmes, dont ils font commerce, le visage enduit d'une pâte claire et gommueuse, afin de soustraire leur peau à l'action de l'air chaud et de la lumière. Lorsque, après le voyage,

ils enlèvent ce masque, la peau des esclaves a subi un commencement d'étiollement et se montre d'une blancheur de lait fort remarquable.

DES ÉPHÉLIDES.

Les éphélides sont des taches jaunâtres ou brunâtres plus ou moins foncées et de largeur variable. On leur donna ce nom parce qu'on les crut, pendant longtemps, engendrées par l'influence solaire. Dans quelques circonstances, l'action directe du soleil peut bien développer sur la peau des taches brunes semblables aux éphélides ; mais sur les parties cachées par les vêtements, telles que la poitrine, le dos, les bras, le ventre, les cuisses, les jambes, le soleil n'a pas d'action directe, et c'est cependant sur ces régions que l'éphélide se développe de préférence.

Les éphélides affectent diverses formes, diverses largeurs. Tantôt elles sont petites, irrégulières ; tantôt elles sont larges et couvrent une grande étendue de la peau. Chez certaines personnes, elles envahissent la totalité du cou et des épaules ; chez d'autres, c'est le visage qui en est recouvert comme d'un masque.

L'éphélide proprement dite est presque toujours due à une excitation de la peau par cause interne ; excitation qui, se propageant aux glandes chromatogènes, produit un surcroît d'humeur pigmentaire d'où résulte la tache. Vue au microscope et souvent à l'œil nu, l'éphélide dépasse le niveau de l'épiderme et fait une petite saillie. Un phénomène très-remarquable et propre à l'éphélide, c'est la suppression de toute transpiration sur sa surface : elle reste constamment sèche lorsque la peau avoisinante est en moiteur ; ce qui prouverait que la fonction exhalante est interrompue sur ce point.

TRAITEMENT.—Les éphélides légères ou récentes n'exigent point de traitement interne ; il suffit, pour les faire disparaître, de les attaquer avec une solution concentrée de sulfure de potassium additionnée d'un peu de sulfhydrate d'ammoniaque, et, mieux encore, avec la *lotion sulfureuse* indiquée en tête de cet ouvrage. Voici comment on doit opérer pour réussir :

On commence par bien humecter la tache avec un petit pinceau trempé dans la *lotion sulfureuse*, on la touche, à plusieurs reprises, de manière à bien l'imprégner. Cette opération doit être renouvelée plusieurs fois par jour, en ayant soin chaque fois de laver l'éphélide avant d'y porter le pinceau. Au bout de quatre à cinq jours, la tache blanchit, l'épiderme tombe en poussière et la peau s'offre au-dessous dans son état normal.

Lorsque l'éphélide se développe sous l'influence d'une alimentation excitante ou d'une irritation des organes digestifs, on la nomme tache *hépatique*, parce qu'on avait cru qu'elle était le symptôme d'une maladie du foie ; mais cette assertion n'a pas encore été rigoureusement démontrée. L'éphélide hépatique se rencontre particulièrement chez les sujets d'un tempérament bilieux et chez les femmes dont la menstruation est irrégulière ou difficile.

La tache hépatique cède le plus souvent aux diverses préparations sulfureuses, et surtout à la *lotion sulfureuse* du catalogue des produits, aidée de quelques légers purgatifs, de bains sulfureux et

d'un régime rafraichissant. Dans le cas où elle résisterait à ce traitement, on conseille la pommade de bi-iodure de mercure qui l'efface presque toujours. Cette pommade, dont suit la formule, guérit également les taches appelées *syphilitides*.

Axonge..... 40 grammes.
Bi-iodure de mercure..... 1 —

Frictionner doucement les taches, lorsque toutefois elles n'occupent pas une grande étendue. Dans le cas où elles sont très-larges et couvrent une surface considérable, on doit borner les frictions à une éphélide et opérer, le lendemain, sur une autre. On continue ainsi jusqu'à ce que toutes les taches soient disparues.

Plusieurs praticiens préfèrent la lotion suivante :

Bi-chlorure de mercure..... 5 décigrammes.
Teinture de cantharides..... 5 grammes.
Eau distillée..... 250 —

Cette lotion agit mieux et plus promptement ; l'effet de son application est une irritation de la peau, avec cuisson, gonflement et desquamation subséquente de l'épiderme.

LENTIGO OU TACHES DE ROUSSEUR.

Combien de jolis visages, de blanches épaules, de bras ronds et potelés, de mains délicates et veloutées sont affligés d'une multitude de ces petites lentilles ou taches de rousseur qui semblent s'effacer pendant l'hiver, mais qui reparaissent toujours aussi colorées et souvent plus nombreuses au retour de l'été. Ces maudites taches, véritable écueil contre lequel ont échoué jusqu'ici les secrets de la cosmétique et les formules de l'art, détruisent cette attrayante uniformité de blancheur de la peau des bras, du cou, de la poitrine, gâtent la fraîcheur du teint et nuisent considérablement à la transparence des chairs.

Existe-t-il quelques moyens de les combattre, ou du moins de les atténuer ? C'est ce que nous allons traiter dans cet article. Nous prions nos lecteurs, surtout nos lectrices, de bien se pénétrer de l'importance d'une question qui doit les éclairer sur la complète nullité de tous les produits de la parfumerie contre les taches de rousseur.

D'après les travaux anatomiques les plus récents et nos propres recherches, le *lentigo* ou tache de rousseur est exclusivement dû à la formation accidentelle mais persistante de cellules pigmentaires remplies de *pigment grenu* et situées sous l'épiderme.

Comme nous écrivons pour les gens du monde, il est nécessaire de leur apprendre que le pigment grenu est une substance analogue à la matière colorante de la peau, mais plus foncée, et offrant l'aspect de petites granulations autour desquelles s'organisent des cellules. Une tache de rousseur, par exemple, peut contenir 15 ou 20 de ces granulations.

Dans quelques endroits de l'organisme animal, les yeux, les poils, etc., on rencontre du pigment grenu normal ; sur tout autre point sa formation est accidentelle ou anormale. — Ces formations

anormales de pigment grenu sont assez communes ; on les rencontre dans les divers organes du corps, le foie, le poumon, la rate, etc., et dans les maladies de peau appelées *mélanosés*, ou maladie noires ; dans les taches de rousseur. Le pigment grenu est le principe et la cause de toutes les colorations noires qui se trouvent répandues soit à l'intérieur ou à l'extérieur des organes, soit sur la surface de la peau.

Nous venons de dire que les taches de rousseur étaient immédiatement situées sous l'épiderme ; il semblerait facile, vu leur peu de profondeur, de les effacer, en pénétrant l'épiderme et, s'il le fallait, en le détruisant, pour agir sur la tache, pour l'enlever ou la dissoudre. Malheureusement, la matière colorante de taches de rousseur a été réfractaire à tous les moyens employés jusqu'à ce jour.

La composition chimique du pigment grenu est celle-ci (sur 100 parties) :

Carbone.....	73
Oxygène.....	15
Hydrogène.....	4
Azote.....	3
Cendres ciliçuses.....	3

Comme on le voit, le pigment est riche en carbone et c'est ce qui rend impossible sa complète décoloration.

D'après Pearson, il ne se décolore ni dans l'eau, ni dans les alcalis et les acides, même à la chaleur de l'ébullition ; l'acide sulfurique seul le dissout.

Selon Julius Vogel, le pigment est réfractaire aux acides sulfurique, chlorhydrique et acétique, à l'ammoniaque et à la potasse ; mais Heude dit avoir observé que la potasse le dissolvait.

Le pigment brûle à une haute chaleur en dégageant de l'eau, de l'huile empyreumatique, de l'acide acétique, du gaz hydrogène carboné, et laisse une cendre rougeâtre.

On comprend, par ce qui précède, combien il est difficile d'attaquer directement la tache de rousseur et de la faire disparaître. Toutes ces eaux, ces crèmes et ces pommades *souveraines* contre les taches cutanées, tous ces merveilleux secrets, prônés comme infallibles, n'agissent pas plus sur les taches de rousseur qu'ils n'agiraient sur un visage de bois, qu'on nous passe cette expression vulgaire ; de plus, si ces cosmétiques contiennent des substances acides, irritantes, corrosives, ils altèrent l'épiderme et peuvent donner lieu à des irritations toujours nuisibles à la fraîcheur de la peau et quelquefois dangereuses pour la santé générale. C'est un avis que nous donnons en passant aux personnes qui, dans leur brûlant désir de trouver un secret contre les imperfections de leur peau ou pour la rendre plus belle, se laissent prendre à l'appât des pompeuses annonces de l'industrie.

Il n'existe réellement que deux moyens d'agir sur les taches de rousseur :

Le premier est celui dont se sert la nature lorsqu'elle les fait disparaître, comme cela arrive quelquefois, soit pendant une maladie, soit sans aucun mouvement, appréciable dans l'économie. Ce moyen c'est la *résorption* des granulations pigmentaires. Il s'agit donc d'imprimer aux vaisseaux absorbants une force assez puissante pour opérer la résorption du pigment grenu qui constitue la tache de rous-

seur. On a des chances de réussite en excitant d'abord la peau par des frictions et des onctions aromatiques ; ensuite en établissant une compression permanente sur les taches. Ce procédé nous a réussi à faire disparaître successivement un assez grand nombre de taches de la poitrine d'une personne qui s'était soumise à notre expérimentation. Le résultat physiologique de la compression est de détruire les cellules pigmentaires, de faire résorber les granulations qu'elles contiennent et qui sont emportées dans le torrent de la circulation. Mais il est difficile d'exercer une compression continue sur la peau du visage et, d'ailleurs, il est peu de personnes qui aient la patience de la supporter.

Le second moyen consiste à ramolir l'épiderme, à le rendre perméable aux substances solides ou liquides qui peuvent altérer ou détruire les granulations pigmentaires.

La cosmétique ancienne vantait un mélange de vinaigre, de miel et d'amandes amères ; les sucs irritants des diverses plantes bulbeuses, de divers fruits acides et une foule de préparations qui pouvaient altérer la peau sans atteindre la tache de rousseur. La cosmétique moderne, éclairée par des connaissances physiologiques et chimiques étrangères à l'ancienne, a proposé plusieurs moyens dont les résultats ont été ou nuls ou dangereux.

Le docteur Withring prétend effacer le *lentigo* avec une infusion de raifort dans du petit-lait ; l'usage répété de cette infusion irrite la peau sans intéresser la tache.

Copland se loue beaucoup de lotions faites avec une solution de sous-borate de soude dans de l'eau de roses. Ces lotions sont tout à fait innocentes, mais aussi complètement nulles.

Pearson attaque le *lentigo* avec une solution de sublimé corrosif et d'arsenic. Ce moyen, aussi violent que dangereux, doit être rejeté, parce que non-seulement il peut corroder la peau et laisser des cicatrices, mais un empoisonnement est à craindre.

Botmann prescrit le lavage des rousseurs, plusieurs fois par jour, avec un liquide ainsi composé :

Eau distillée.....	20 parties
Potasse caustique.....	1 "

Même danger que ci-dessus, la circonstance d'empoisonnement exceptée.

Alibert et Richerand conseillaient de laver les taches avec une eau fortement oxygénée. Ce lavage sans aucun bénéfice pour la tache de rousseur, irritait la peau et occasionnait une vive cuisson.

Depuis plusieurs années, les médecins se servent avec succès du bi-iodure et du bi-chlorure de mercure contre certaines maladies de peau rebelles aux autres traitements. Cette réussite a suggéré l'idée d'employer le bi-chlorure de mercure contre le *lentigo*, et quelques pharmaciens ont débité cette préparation. De l'officine pharmaceutique, ce sel mercuriel est passé dans le laboratoire du parfumeur, qui le vend aujourd'hui sous forme de pommade, d'extrait ou de lotion, contre les taches de rousseur. Nous venons de dire que le bi-chlorure de mercure ou *sublimé corrosif*, était un violent poison qui ne pouvait être manié que par les mains expertes du médecin ou du pharmacien ; or, nous ne saurions trop répéter aux dames de se tenir en garde contre ces préparations dont l'emploi mal dirigé peut deve-

nir funeste à la beauté comme à la santé. Nous avons été témoin de la déplorable défiguration d'une jeune dame, à la suite de l'application d'un spécifique contre les taches de rousseur, vendu par le charlatanisme; son front est aujourd'hui couvert de cicatrices indélébiles.

TACHES BLANCHES OU BLAFARDES DE LA PEAU.

Vitiligo, albinisme, morphee, leucopathie.—Ces taches, de forme irrégulière et de variables dimensions, dépendent soit d'une décoloration, soit d'une destruction de la couche pigmentaire de la peau. La nature remédie souvent d'elle-même à la décoloration; mais, quand la guérison se fait trop longtemps attendre, on conseille une alimentation riche en carbone, des frictions rubéfiantes sur les taches, afin de régénérer l'enduit pigmentaire et d'en augmenter la sécrétion. La formule suivante est excellente pour ces sortes de frictions :

Teinture de poivre.....	75 grammes.
Alcool camphré.....	75 "
Ammoniaque liquide.....	15 "

Après avoir frictionné la tache avec cette teinture, on l'onctionne avec la pommade trikogène. Sous l'influence de cette médication fortement stimulante, les *glandes chromatogènes* sortent de leur état de langueur et secrètent l'humeur pigmentaire; absorbée par la racine des poils, la matière colorante pénètre leur tige, qui reprend peu à peu sa couleur naturelle. Plusieurs médecins prescrivent un vésicatoire volant sur la partie décolorée, et obtiennent une prompte recoloration.—Le docteur Casenave donne la pommade suivante comme lui ayant parfaitement réussi dans plusieurs cas de *vitiligo* ou taches blanches de la peau.

Acide tannique.....	2 grammes.
Axonge fraîche.....	30 "

SECTION III.

NÉVI MATERNI OU TACHES DE NAISSANCE.

Sous cette dénomination générale on comprend tous les signes, empreintes, lentilles et taches de la peau que l'enfant apporte à sa naissance.

Il existe deux genres de *navi materni*: 1^o les taches qui affectent une couleur plus ou moins brune ou jaunâtre appartenant à la classe des taches pigmentaires; 2^o les taches d'un rouge plus ou moins clair, semblable à celui de la framboise, de la groseille; plus ou moins foncé comme le gros vin, les mûres, etc., appartenant à la classe des taches vasculaires sanguines.

Les *envies* sont de dimension, de forme, de nuances variables et restent ordinairement stationnaires; quelquefois, mais rarement, elles s'agrandissent avec l'âge et peuvent s'étendre considérablement. On a vu des taches lie de vin, très-petites dans le principe, envahir avec le temps la face entière ou la totalité d'un membre.

Les *navi materni* pigmentaires, c'est à dire qui ont une origine analogue à celle des taches de rousseur, doivent se traiter de la même manière que ces dernières; seulement, la tache étant plus large, plus foncée, le traitement doit être plus long et plus

énergique. Nous exposerons plus bas divers procédés proposés par des hommes de l'art, qui se sont spécialement occupés des taches de naissance.

TACHES VASCULAIRES SANGUINES.

Ces taches sont dues à la dilatation, à l'exsudation ou à la rupture du réseau vasculaire sanguin: elles sont d'un rouge clair lorsque c'est le système artériel qui les produit; d'un rouge brun ou bleuâtre lorsque c'est le système veineux. On les distingue en *pétéchies*, *cyanoses*, *ecchymoses* et *envies*. Nous laissons de côté les deux premières, qui sont du ressort de la haute médecine, pour ne s'occuper que des deux dernières.

Ecchymoses.—Après une contusion plus ou moins violente des parties molles, la couleur bleuâtre que revêt la peau est le symptôme de la rupture des capillaires sanguins et d'une extravasation de sang dans le tissu cutané. Les meurtrissures légères sont peu de chose et se dissipent d'elles-mêmes; mais si la contusion a été violente et l'épanchement sanguin considérable, ce qui se reconnaît à la couleur foncée et à l'étendue de l'ecchymose, la guérison, abandonnée aux seuls efforts de la nature, se ferait trop longtemps attendre, et il convient d'employer les moyens que l'art signale comme les plus efficaces. Ces moyens sont la compression et l'application, sur la partie ecchymosée, de compresses trempées dans une eau résolutive.

La compression s'exerce avec succès sur les meurtrissures du crâne et de la face, et de toutes les parties qui offrent un point d'appui.

Les résolutifs s'appliquent en bains locaux, en lotions et topiques; ils hâtent la résorption du sang extravasé et abrègent la durée de l'ecchymose. L'eau froide naturelle ou aromatisée, l'eau blanchie par quelques gouttes de sous-acétate de plomb liquide d'alcool benzoïque ou lait d'Hébé, les cataplasmes de mie de pain, sont les meilleurs résolutifs que nous puissions conseiller.

Envies.—Les envies vasculaires sanguines, recouvrant une grande étendue de la peau, sont généralement réputées incurables: cependant, nous croyons qu'en opérant la ligature du principal tronc artériel ou veineux qui leur fournit le sang, la tache se décolore, et qu'en établissant une compression continue la résorption aurait lieu. Ce moyen, entièrement du ressort de la haute chirurgie, serait à essayer.

Les *taches naviques* de peu d'étendue sont susceptibles d'être effacées par plusieurs procédés, dont voici les plus sûrs.

PROCÉDÉ HOGSON.

Le docteur Hogson s'est servi d'un moyen aussi simple que facile pour détruire les envies chez les petits enfants: il s'agit de les vacciner sur l'envie même. L'inflammation spéciale qui suit la vaccination détruit la tache congéniale qui se trouve remplacée par la cicatrice blanchâtre dite tache de vaccin. Nous engageons les parents d'enfants porteurs d'envies et non encore vaccinés, à ne pas négliger ce moyen.

(A CONTINUER.)

LES PARFUMS.

(Suite.)

Les Grecs et les Romains ne tiraient pas seulement leurs parfums de l'Arabie ; les productions de ce pays n'auraient pu suffire : ils demandaient encore à l'Inde ses aromates et ses épices. Pour fournir aux besoins toujours croissants de ces vainqueurs, de nombreuses caravanes partaient d'Égypte, à certaines époques de l'année, et allaient dans les contrées orientales de l'Asie faire des chargements de parfums et d'épices, puis revenaient les verser dans les magasins des villes maritimes les plus commerçantes : Tyr, Byblos, Smyrne, Byzance, Corinthe, Alexandrie, etc. Les ports de ces villes d'entrepôt étaient toujours encombrés de vaisseaux marchands qui venaient prendre ces matières pour les transporter et les disperser dans les différentes contrées de l'Europe.

Dans le morceau suivant, tiré d'un ancien auteur, on trouvera quelques détails sur les plantes et aromates dont l'antiquité se servait pour les funérailles.

« Lorsqu'un malade a rendu le dernier soupir, on suspend à la porte de sa maison des branches de cyprès et de saule pleureur. Les embaumeurs arrivent et commencent par laver le cadavre, puis le placent dans un cercueil garni de tiges sèches de jonc et de papyrus ; ils le couvrent ensuite de parfums composés avec l'encens, la myrrhe, l'amome, l'opobalsamum et l'aloès ; sa tête est entourée d'une couronne tressée de laurier, de lis, de peuplier blanc, d'ache, de roses blanches, selon son âge, son sexe, sa position sociale et les honneurs dont il fut revêtu. Il reste un ou deux jours ainsi exposé aux regards du public. Après cette exposition, on place le cadavre sur un bûcher construit avec divers bois résineux ; on y jette encore des parfums, tels que le cassia, la myrrhe, l'encens, le costus, le nard, l'amome et le cinnamome, pour masquer l'odeur désagréable que dégage la combustion du corps. Lorsque les flammes ont tout consumé, on recueille les cendres et on les enferme dans une urne avec divers parfums. L'urne est portée dans un tombeau environné d'arbres funèbres, et l'on sème autour diverses plantes consacrées aux mânes : l'ache, le pothos, la violette, l'asphodèle, la jacinthe, le narcisse, etc. Enfin, les parents et amis du défunt, qui l'ont accompagné à sa dernière demeure, se réunissent à un banquet funèbre où l'on sert des fèves, des lentilles, de l'ache et de la laitue ; on fait des libations avec des coupes entourées de violettes et d'asphodèles, et tout le monde se sépare dans le recueillement. »

A la chute de l'empire romain, ce commerce diminua en Europe pour se concentrer en Asie : avec l'ancienne civilisation sembla s'effacer l'amour des parfums. Pendant cette époque désastreuse où des flots de barbares inondèrent la capitale du monde, romenant de tous côtés le fer et l'incendie, le luxe,

les arts et la poésie cherchèrent une autre patrie, et les parfums les suivirent.

Cependant la civilisation moderne jetait ses racines et s'élevait sur les débris de l'ancienne ; une ère nouvelle s'ouvrait, ère de galanterie et de courtoisie où les droits de la beauté devaient être désormais reconnus ; alors les femmes, pour assurer définitivement leur puissance, appelèrent les parfums à leur secours.

Le goût des parfums reparait donc au moyen-âge ; les reines, les princesses et les châtelaines en répandent l'usage autour d'elles, et, pour leur plaisir, les seigneurs s'empressent de les imiter.

Au baptême de Clovis on alluma des cierges odorants, on brûla des parfums aux portes de l'église, et des nuages d'encens s'élevèrent dans la nef.

Charlemagne aimait, après ses victoires, à se reposer dans son palais, où l'on brûlait de précieuses résines.

Saint Louis adorait les parfums et disait dans les champs de la Palestine : « O délicieux pays d'Arabie ! j'ambitionne ta conquête pour offrir au Seigneur ta myrrhe et ton encens ! »

Parmi les pompes du culte chrétien, qui, dans les processions, se développaient jadis si magnifiques, les parfums et les fleurs tenaient le premier rang.

Nos religieux ancêtres, malgré leurs scrupules, avaient adopté les coutumes païennes : on ne trouvait point chez eux de cérémonies, de fêtes et de noces où l'on ne se coiffât de *chapels* de fleurs, où l'on ne brûlât quelques *gais parfums*.

Chez les hauts seigneurs du moyen-âge, c'était avec de l'eau de rose qu'on se lavait les mains et la bouche après le repas ; les plus riches mettaient de l'amour-propre à avoir des fontaines jaillissantes d'eau de senteur pour embaumer les salles du festin.

Dans un repas splendide donné par Philippe le Bon, duc de Bourgogne, on voyait en face de la table une statue d'enfant qui répandait de l'eau de rose.

On cite également une fête somptueuse que donna la ville de Marseille au duc de Provence : un superbe jet d'eau, alimenté par de l'eau de fleurs d'oranger, joua pendant six heures que dura le dîner.

Sous le règne de Louis XV, les dames qui fréquentaient la cour adoptaient chaque jour un nouveau parfum, de telle sorte que les salles du palais étaient un jour embaumées de nard indien ou de tubéreuse, le lendemain, d'ambre ou d'aloès, et les jours suivants par d'autres parfums. La variété de ces douces odeurs, l'art qu'on mettait à les disperser sur les vêtements, de manière à ne point choquer l'odorat le plus impressionnable, valurent à cette cour, de l'aveu même des étrangers, le nom de *cour parfumée*.

A dater de cette époque, les parfums sont devenus, en France, un des besoins de toilette. L'art du parfumeur, auquel la chimie a imprimé de si grands progrès, sait conserver les odeurs les plus fugaces, et les offre à la beauté sous une infinité de formes dont la suavité témoigne de l'habileté du parfumeur.

CHAPITRE II PYSIOLOGIE DES ODEURS.

De leurs effets sur l'économie humaine.

Nous avons dit que les odeurs étaient des émanations invisibles, impondérables, des corps odorants; que l'air leur servait de véhicule et que le sens de l'odorat était l'appareil indispensable au moyen duquel nous pouvions les distinguer. Nous allons maintenant passer à la description de leurs effets sur notre économie.

Les odeurs produisent des effets aussi variés qu'étranges sur le système nerveux de l'homme et des animaux. La molécule odorante frappe d'abord les nerfs olfactifs; aussitôt ces nerfs sont mis en vibration, et, avec l'instantanéité du télégraphe électrique, les vibrations se communiquent au centre nerveux cérébral, où naît la sensation, le sentiment de l'odeur. Mais l'action vibratoire ne se borne point au cerveau chez les personnes impressionnables, elle se propage avec la même rapidité au système nerveux tout entier. Ce merveilleux mécanisme de la sensation et de la propagation des odeurs a été comparé à celui de la propagation des sons.—L'action des odeurs, tantôt forte et durable, tantôt faible et passagère, se manifeste par des résultats aussi variables que les tempéraments et les idiosyncrasies dans l'espèce humaine: cette action et les effets qui en résultent sont également subordonnés au mode actuel de sentir des personnes. Cette théorie étant admise, les effets les plus extraordinaires, les plus bizarres, produits par les odeurs, s'expliqueront facilement.

CLASSIFICATION PHYSIQUE DES ODEURS.

La classification des odeurs pour le physiologiste doit être différente de celle établie par le chimiste. Le premier n'étudie que les effets de l'odeur sur l'économie animale; le second soumet à l'analyse chimique et décompose les corps odorants pour isoler et découvrir les principes élémentaires de l'odeur. Nous ne donnerons ici qu'un aperçu de la classification du physiologiste, beaucoup trop complexe pour trouver place dans cet ouvrage.

Les odeurs *Toniques*, agissant sur l'économie animale, à la manière des aliments et boissons toniques ou confortantes.

Les *Débilittantes* ou *écœurantes*, occasionnant les faiblesses, des lipthymies.

Les *Enivrantes*, donnant lieu à l'ivresse.

Les *Caustiques*, dont l'action prolongée occasionne la tuméfaction de la membrane muqueuse du nez et provoque des hémorragies.

Les *Névro-pathiques*, provoquant des agacements de nerf, des convulsions.

Les *Névrophiles*, ou *nervines*, amies des nerfs et calmant leur agitation.

Les *Hystériques* et *Antihystériques*, provoquant ou calmant les spasmes nerveux.

Les *Emménagogues*, ayant la propriété de rétablir le flux cataménial supprimé.

Les *Hypnotiques* ou somnifères, agissant comme les potions narcotiques.

Les *Vomitives* et *Purgatives*.

Les *Carminatives*.—Voyez ce mot dans le dictionnaire de l'Académie.

Les *Hilariantes*, excitant à la joie.

Les *Aphrodisiaques*, *Ambrosiaques*, etc., et beaucoup d'autres qu'il serait trop long d'énumérer.

L'expérience a prouvé que les émanations des fleurs appartenant à la famille des rosacées, des liliacées, des papillonacées et autres fleurs suaves, agissaient à la manière des narcotiques. Ces odeurs procurent d'abord une sorte d'ivresse voluptueuse; leur effet continuant toujours, l'innervation languit, la circulation se relentit, les artères et veines du cerveau s'engorgent, les paupières s'appesantissent, on tombe dans la somnolence. Si les émanations des fleurs sont abondantes dans une chambre étroite et bien close, la personne soumise à l'action des molécules odorantes est frappée d'un commencement d'asphyxie semblable à celle causée par l'acide carbonique. Au réveil on ressent un violent mal de tête, la respiration est gênée, la démarche incertaine; les yeux sont comme voilés, et, parfois, on éprouve des nausées, des défaillances. Tels sont les principaux symptômes que présentent les personnes qui ont eu l'imprudence de se coucher dans une chambre où se trouvaient des vases de fleurs odorantes.—Les odeurs exhalées par les parties vertes des plantes n'ont pas le même inconvénient et ne sont généralement pas nuisibles. La raison de la nocuité des fleurs et de l'innocuité des parties vertes est celle-ci: les fleurs absorbent l'oxygène de l'air, et lui rendent en échange de l'acide carbonique; les feuilles, au contraire, retiennent l'acide carbonique et versent de l'oxygène dans l'air.

Relativement aux effets singuliers produits par les odeurs, nous citerons le fait suivant.

Boerhaave nous apprend qu'il fut frappé d'ivresse en préparant une pommade avec de la jusquiame, et qu'il tomba renversé dans son fauteuil.

Boyle rapporte qu'étant allé chez un apothicaire de ses amis, où l'on pilait de l'ellébore noir, lui et tous ceux qui se trouvaient dans le même local furent purgés comme s'ils avaient pris médecine.

Orfila cite l'observation d'une dame qui éprouvait une tuméfaction de la face, aussitôt qu'elle sentait l'odeur d'un cataplasme fait avec de la farine de lin.—Cloquet rapporte un fait semblable.

Les émanations du chanvre, du noyer, des solanées et des papavéracées provoquent du sommeil.

Des journaliers qui arrachent la bêtoine pendant les chaleurs de l'été éprouvent tous les symptômes de l'ivresse.

L'odeur concentrée de la jusquiame produit des accidents cérébraux qui ressemblent au délire, à la folie.

Les émanations du safran frappent d'engourdissement, quelquefois de stupeur, les femmes qui le récoltent et les animaux qui en sont chargés.

L'odeur des cantharides occasionne le vertige;

les personnes qui se couchent sous les frênes chargés de ces mouches en éprouvent de violents effets.

Une dame perdait momentanément l'odorat après avoir senti une tubéreuse.—L'odeur de la même fleur faisait perdre la voix à une autre dame.

L'odeur de la cannelle occasionne des maux de cœur à beaucoup de personnes, à cause de son analogie avec celle de la punaise.

L'odeur de fromage faisait défaillir le célèbre Haller et donnait des crispations au barometre Sinclair.

Le médecin-légiste Zacchias horrifiait à la vue d'une rose blanche et trouvait du plaisir à odorer une rose rouge.

La vue et l'odeur d'une carotte donnaient des attaques d'hystérie à une jeune nonne; le même légume occasionnait de bruyants éclats de rire à une vieille recluse.

Rostan rapporte, dans son excellent ouvrage d'hygiène, qu'une dame s'évanouit en recevant la visite d'une amie qui portait une rose; cette fleur n'était pourtant qu'artificielle.

Tout le monde connaît les effets de la fumée du tabac sur les personnes qui n'y sont point habituées.

Les sibylles et phythies de l'antiquité obtenaient l'ivresse fatidique en recevant les vapeurs de diverses plantes excitantes et narcotiques.

Les effluves du noyer, de l'if, du genévrier, du laurier rose, produisent des céphalalgies aux personnes qui les respirent, et souvent des lipothymies.

Le professeur Hanmann a donné l'observation d'une famille, dans laquelle l'odeur de citron provoquait d'affreuses coliques. Arrivés à l'âge de vingt ans, les membres de cette famille pouvaient impunément odorer le citron, mais il leur était défendu de sentir une pomme de reinette, sous peine d'éprouver un hoquet des plus incommodes.

Un secrétaire de François 1^{er} était frappé d'hémorragie nasale, à la plus légère odeur de pomme de reinette.—Chez le frère du secrétaire, l'odeur des pommes cuites déterminait une perte hémorroïdale; et le fils de ce dernier ne pouvait sentir les pommes d'api sans éprouver une sécheresse de gosier accompagnée de violentes quintes de toux.

L'influence des odeurs n'agit pas seulement sur l'homme, elle se fait aussi sentir aux animaux. Ainsi le *chenopodium vulvaria* attire les chiens; —la *cataire* et la *valériane* attirent les chats et opèrent sur eux d'une manière fort curieuse.—Le musc fait chanter les serins; —les crapauds s'attroupent autour des *cotula* et des *stachys*; —les renards et les loups aiment l'odeur du camphre; —on attire par troupe les chakals en plaçant dans un endroit plusieurs arums ou pieds-de-veau, etc.

CHAPITRE III.

ÉNUMÉRATION ET DESCRIPTION DES PARFUMS LES PLUS USITÉS.

Les fleurs les plus suaves, les parfums, les aromates et généralement toutes les substances aromatiques viennent des climats méridionaux. Cependant on recueille aussi dans les climats tempérés quelques parfums à odeur douce et fugace.—Les trois règnes de la nature fournissent des odeurs, mais le règne végétal l'emporte sur les deux autres par le nombre, la variété et la suavité.

Le chiffre des substances employées dans la parfumerie étant très-considérable, nous nous bornerons à faire connaître les parfums et aromates les plus en usage.

Le musc—la civette—le castoréum—l'ambre gris—et ces précieuses résines, ces baumes qui découlent de l'écorce entr'ouverte de mille arbres et arbustes: —l'encens, la myrrhe—le benjoin—le storax—le mastic—le bdélium—le labdanum—le liquidambar—les baumes de Tolu—de la Mecque, etc.; —les bois de rose—de sandal—d'aloès—de cèdre—de sassafras—de calambac, etc.; —les écorces de cannelle—de cassia—de coutilawan—de citron—d'oranges—de bergamotes, etc.; les racines de souci—de nard indien—de calamus aromaticus—de costus—de zédoaire—de zérombath—de galanga etc.; les feuilles, les fleurs, les fruits et semences d'une foule de grands et de petits végétaux tiennent un rang distingué dans la liste des parfums: —la muscade—la vanille—le girofle—le gingembre—l'anis—l'ambrette—le thym—la sauge—l'origan—la lavande—le mimosa—le cardamome—le dictame—l'angélique—la rose—l'héliotrope—le jasmin—le lis—la tubéreuse—l'œillet, etc., etc.

MUSC.

Substance animale, de couleur brune, qu'on trouve dans une poche située sous le ventre du ruminant appelé *chevrotin porte-musc*, originaire des montagnes de la Chine, du Tonquin, du Thibet et de la Tartarie. Le musc est une des substances odoriférantes les plus fortes, les plus persistantes; son odeur s'attache à toutes les matières qui se trouvent dans son voisinage. Dans les affections spasmodiques, lorsqu'on donne le musc en portion à l'intérieur, il s'exhale à travers les pores de la peau et imprègne la transpiration d'une odeur musquée. On prétend que l'odeur du musc, sur l'animal vivant, est si violente que les chasseurs sont saisis de saignements de nez, s'ils négligent certaines précautions en dépouillant le chevrotin de sa poche.

Le musc jouit de la singulière propriété de perdre son odeur lorsqu'il est mélangé avec le lait de chaux, le sirop d'orgeat, l'eau de laurier-cerise, le seigle ergoté, l'huile de moutarde, le soufre doré, etc.; le kermès lui enlève son odeur et lui donne celle d'ognon. De nouvelles expériences feraient découvrir une foule d'autres combinaisons.

La composition chimique du musc n'est pas encore bien connue; on croit qu'il se rapproche de la nature des alcalis volatils, comme dans les vins et les fruits musqués. Néanmoins la chimie est déjà parvenue à composer une sorte de musc artificiel.

En Allemagne, on fabrique, depuis quelque temps, un musc artificiel en traitant une partie d'huile de succin par quatre parties d'acide azotique. On obtient une espèce de résine jaune à odeur musquée.

(A CONTINUER.)

